



CTSD du 25 janvier 2016

Déclaration liminaire des délégués des personnels du SNUipp-FSU



Dans une enquête que le SNUipp-FSU a fait réaliser au mois de décembre, et qui porte sur un échantillon de plus de 5000 collègues, ces derniers disent à plus de 75% être fiers d'exercer ce métier, être motivés mais stressés. A l'opposé, ils sont moins de 30 % à dire être sereins dans l'exercice du métier, enfin ils ne sont pas plus de 5% à se dire « indifférents ». Dans la même enquête, 88% d'entre eux disent qu'ils ont le sentiment d'une dégradation de l'exercice du métier, quand près de 60% ne sont pas satisfaits de leur situation professionnelle. **Cette enquête vient confirmer et synthétiser le contenu des débats des réunions d'information syndicales du SNUipp-FSU que nous menons dans le département.**

Que serait le service public d'enseignement sans l'engagement sans faille des personnels qui sont au contact direct de la réalité dans les classes. La dégradation de la situation économique, la précarisation de nombreuses familles n'est pas sans effet sur la situation des élèves dans les classes. Ce n'est pas sans effet sur la mission et sur les conditions de travail des personnels ! **Les collègues sont en attente de reconnaissance, de baisse d'effectif, de l'apport des personnels des RASED, d'une formation continue densifiée et en présentiel, de possibilités d'organisations pédagogiques différentes,...** Autant d'évolutions qui exigent un engagement fort de la nation et qui n'est pas encore visible dans le cadre de la politique dite de refondation. La prochaine rentrée y répondra-t-elle ?

Pour la rentrée 2016, notre département se voit doté d'un poste supplémentaire alors que le rectorat annonce que les écoles publiques de l'Ardèche devraient perdre 72 élèves. Depuis le début de la législature notre département se sera vu attribuer 1 poste supplémentaire. Dans le même temps, si on prend en compte ces prévisions, il scolariserait 427 élèves de moins. Mathématiquement, la situation s'améliorerait.

A y regarder de plus près, cette amélioration est loin d'être perceptible par tous. Ainsi si le taux d'encadrement, qui se situe à 22,48 élèves par classe, a baissé de quelques centièmes par rapport à 2012, il reste supérieur de plus d'un élève par rapport à la rentrée 2000 (21,36). Au final nos collègues ressentent complètement les conclusions du rapport parlementaire annuel de suivi de la loi de refondation de l'école. En effet, celui-ci alerte sur le manque de traductions concrètes en faveur de l'école. Il indique que la priorité au primaire, au niveau national, a été diluée par la réforme des rythmes et par une forte démographie non anticipée.

Il ne s'agit pas de nier la création de postes depuis 2012, ni même l'inversement de tendance avec la législature précédente. Notre organisation a initié et a fortement participé au mouvement de l'opinion publique qui a amené cette promesse de campagne.

Oui ces créations de postes ont permis la mise en place du dispositif du plus de maîtres que de classes, c'était une revendication que nous portions. Oui, la situation des collègues directeurs de 3 classes et bientôt de 2 classes est améliorée. Mais tant reste à faire :

- **En premier lieu, baisser les effectifs par classe, les collègues l'exigent.** Les comparaisons européennes sont criantes en la matière ! Le taux d'encadrement en France reste parmi les plus hauts !
- **Les RASED manquent cruellement de moyens, et les promesses de campagne n'ont trouvé aucune concrétisation, la formation est en panne voire dégradée, aucune création, ...** Pire, on voit apparaître des éléments de langage divulgués par la hiérarchie qui indiquent qu'avec une formation à Bac plus 5, chaque enseignant du primaire est à même de prendre en charge seul toutes les difficultés,
- **La scolarisation dès deux ans poursuit sa lente chute.** Pire, pour certaines écoles, l'administration semble vouloir créer les conditions d'un refus de scolarisation de ces élèves. Cette politique ne sera pas sans effet sur la scolarisation des élèves de cet âge dans les écoles privées.
- **La continuité du service public n'est toujours pas assurée et le nombre de jours non remplacés reste important.** Nous l'estimons, sur la base des éléments transmis par l'administration, à l'équivalent de 10 à 15 Equivalent Temps Plein depuis plusieurs années.
- **La formation continue reste insuffisante. Elle devrait de plus être fortement redimensionnée pour accompagner la profession dans mise en place des nouveaux programmes.** Sur ce thème nous tenons à souligner les améliorations organisationnelles connues depuis cette rentrée. Améliorations pour lesquelles le SNUipp s'est fortement engagé.

Nous tenons encore à alerter l'administration sur les évolutions d'effectifs connues dans les écoles et jamais prises en compte, ainsi que sur l'incapacité de l'institution à répondre à une hausse subie d'effectifs en dehors des opérations de carte scolaire !

Nous avons commencé cette intervention en rappelant le sentiment de la profession, s'il en est un qui désormais est au premier plan, c'est bien celui de la reconnaissance salariale. **En matière de salaire, les fonctionnaires sont les punis de la République. Si avant 2010 le point d'indice connaissait une progression plus faible que l'inflation, depuis deux législatures celui-ci est bloqué alors que les prélèvements sociaux progressent.** Au final, la perte de pouvoir d'achat avoisine les 20 % en longue période. Même les avancements d'échelon ne parviennent plus à maintenir le pouvoir d'achat des personnels. Parmi les fonctionnaires français de cadre A, ils comptent parmi les rémunérations les plus basses. Au plan européen, ils connaissent un salaire parmi les plus faibles en comparaison de leurs homologues, loin de la moyenne des pays européens et de celle de l'OCDE. Les gouvernements successifs ont fait le choix de mettre les fonctionnaires à l'index, dans le même temps ils ont pris et prennent des décisions en faveur de la minorité la plus favorisée ! Les données de l'Insee sont éclairantes sur ce point. Lorsque la FSU avait fait le choix de signer le protocole d'accord PPCR après consultation des personnels, elle avait signifié clairement qu'il s'agissait d'une signature offensive. Dans ce cadre, la FSU, fidèle à ses pratiques de transparence avec la profession, fait le constat que le budget 2016 ne prévoit quasiment aucune marge de manœuvre pour les négociations qui vont débiter dans les semaines à venir. C'est la raison pour laquelle la FSU soutient toutes les initiatives qui sont prises pour la journée d'action du 26 janvier. **C'est la raison pour laquelle, le SNUipp a initié une démarche unitaire qui a abouti à l'appel à la grève de quatre organisations syndicales sur les questions salariales incluant l'augmentation de la valeur du point d'indice et le triplement de l'ISAE.**